COMMUNE DE SARDENT

SEANCE DU 22 septembre 2022

Délibération n°2022/51 : DECISION MODIFICATIVE BP EAU ; (61523 : -410,00€ et 66111 : +410,00€) / APPROUVEE A L'UNANIMITE
Délibération n°2022/52 : DECISION MODIFICATIVE BP EAU ; (626 : -409,00€ et 701249 : +409,00€) / APPROUVEE A L'UNANIMITE
Délibération n°2022/53 : DECISION MODIFICATIVE BP EAU ; (2315 : -917,00€ et 1641 : +917,00€) / APPROUVEE A L'UNANIMITE
Délibération n°2022/54 : DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL ; (60633 : -1 760,00€ et 66111 + 1 760,00€) / APPROUVEE A L'UNANIMITE
Délibération n°2022/55 : EFFACEMENT DE LA DETTE À LA SUITE DU JUGEMENT RENDU PAR LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GUERET/ APPROUVEE A L'UNANIMITE
Délibération n°2022/56 : AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE EN MAISON DES SERVICES : LOT 2 CHARPENTE COUVERTURE / 11 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION
Délibération n°2022/57 : AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE EN MAISON DES SERVICES : LOT 4 MENUISERIES EXTERIEURES / 11 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION
Délibération n°2022/58 : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DE L'ANCIENNE POSTE EN MAISON DES SERVICES : LOT 9 SOLS COLLES / APPROUVEE A L'UNANIMITE
Délibération n°2022/59 : ADRESSAGE / APPROUVEE A L'UNANIMITE
Délibération n°2022/60 : PROPOSITION D'AVANCEMENT DE GRADE « AGENT DE MAITRISE » PAR PROMOTION INTERNE / APPROUVEE A L'UNANIMITE

Le Maire, Thierry GAILLARD

MAIRIE DE SARDENT (23 CREUSE)

La secrétaire de séance, Christelle BAUMET